

## Commemoration du 75e anniversaire de la libération



Commemoration du 75e anniversaire de la libération

Le maire, Marie-Claude Mauras, n'a pas manqué à son devoir de premier magistrat du village et c'est en compagnie de ses adjoints qu'elle s'est rendue au Monument aux morts, ainsi qu'aux stèles.

À la suite de cette cérémonie, Marie-Claude Mauras, a communiqué le texte suivant :

« Chaque année, nous nous retrouvons très nombreux pour honorer la mémoire de nos Aînés qui ont versé leur sang pour la Liberté, pour la Démocratie.

Ceux qui sont revenus de l'enfer, et qui nous ont souvent dit, avec pudeur (nous avons fait notre devoir).

Ces mots là rendent humbles et nous obligent.

Quelles que soient les circonstances, « ne jamais oublier »

Oui les circonstances étaient particulières :

Au nom de tous, il était de notre devoir de leur témoigner notre reconnaissance.

Moment d'intense émotion.....devant ce monument et les stèles.

Je remercie infiniment la ou les personnes qui avaient déposé des fleurs.»